

$$\begin{array}{r} 5282 \\ \hline 4 \end{array}$$

Jessonville

Gand.

May 28, 1929.

Sir,

In compliance with your letter dated April 16th, I am sending you under separate cover a photograph of the painting attributed to the brush of Rubens. I shall be extremely happy if the photograph proves to be of use for your study of the artist.

It is not clear how the picture became the property of the Peers' Club. However, it is said that the picture was probably a gift of the King of Holland to the Shogun of Japan many years ago and I shall not fail to let you know as soon as the history of the picture come into the light.

Should you make any discovery from the study of the photograph mentioned above, I shall be pleased to hear from you at the earliest convenience.

I have the honour to be,

Sir,

Prof. Leo van Puyvelde,

Musees Royaux des
Belgique Cabinet du
Conservateur en Chef

J. Sarzani

5

RÉCÉPISSÉ

Je reconnais avoir repris possession de *tableau* ~~mon~~ ~~ouvrage~~ soumis
à l'examen de la Commission directrice des MUSÉES ROYAUX DE PEINTURE ET
DE SCULPTURE, et faisant l'objet de sa communication N° en date
du *19 Juillet 1929*

Bruxelles, le *19 juillet* 1929.

A. D. Lemire

II juillet 1929.

Monsieur,

J'ai fait ce que j'ai pu pour faire connaître votre tableau. De toute part on me dit en me dit que c'est une oeuvre secondaire d'un élève de Rubens, et on a complètement raison.

Avant de partir en vacances pour tout un temps, je tiens à vous retourner les photographies que vous m'avez communiquées.

Je regrette de n'avoir pu faire plus en cette occasion et vous prie de bien vouloir faire reprendre le tableau au Musée.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Desomville - Gobert

rue du Hainaut, 21,

Gand.

29 janvier 1929.

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous faire savoir que la résolution de la Commission d'Art Ancien, en sa séance d'hier, n'a pas été favorable à l'acquisition du tableau dont il s'agit dans votre lettre du 24 janvier courant.

Nous tenons ce tableau à votre disposition dans les locaux de notre Administration, rue du Musée, 9. Il peut être retiré tous les jours de la semaine, de 9 1/2 à 12 heures et de 14 1/2 à 16 heures, contre reçu et sur présentation de la présente.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Desonville - Gobert

rue du Hainaut, 21,

Gand.



Gand, le 24-1-1929.

Ass. amér.

Entreprise Générale

D'AMEUBLEMENTS, LITERIES, DRAPERIES, TAPIS

LINOLEUM, PAPIERS PEINTS

TÉLÉPHONE 2992

Monsieur Van Duynvelde
Conservateur du Musée des Beaux arts.
Bruxelles.

Je prends la respectueuse liberté de
vous faire parvenir ce jour un tableau
à présentuel = David combattant l'Ours =
attribué à Rubens. Je suis résolu à le
céder au prix de trois cents mille francs.
= Vous m'obligerez infiniment de vouloir
bien l'extérieure obligation de le présenter aux
membres du Comité du Musée des beaux arts.
et de me faire connaître leur décision.

Je vous remercie d'avance, et vous adresse
Monsieur Van Duynvelde, l'expression de
mes sentiments distingués.

Desmirez